

Portefeuille de revenu prudent Investissements Russell

30 avril 2024

Répartition de l'actif^{1,2}

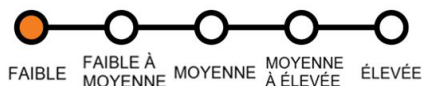
■ Actions	15,0 %
■ Titres à revenu fixe	74,0 %
■ Alternatifs liquids	6,0 %
■ Actifs réels	5,0 %



Fund	Objectif
■ Fonds de dividendes canadien	6,0 %
■ Fonds d'actions mondiales	3,0 %
■ Fonds d'actions marchés émergents	2,0 %
■ Fonds de petites sociétés mondiales	2,0 %
■ Investissements Russell :	1,0 %
■ Fonds à revenu fixe	60,0 %
■ Fonds de titres de créance mondiaux	14,0 %
■ Fonds d'investissement d'obligations indexées sur l'inflation	1,0 %
■ Fonds d'opportunités de revenu	6,0 %
■ Fonds d'infrastructures mondiales	2,5 %
■ Fonds immobilier mondial	2,5 %

¹ Veuillez vous reporter au prospectus pour une explication des styles de placement et des risques liés à l'investissement dans un fonds commun de placement.

Tolérance au risque



Aperçu du Fonds

Date de création : 12/20/2011

RFG⁶ : 2,11 %

Catégorie d'actif : Équilibré

Actif total du Fonds : 43,05 M\$

Rendement à l'échéance⁷ : 3,91

Écart-type annualisé : 3 ans : 7,1 %

Écart-type annualisé : 5 ans : 6,9 %

Catégorie de société : Une catégorie de société similaire est offerte.

Objectif

Procurer un revenu et une certaine appréciation du capital à long terme, principalement par une exposition à des placements à revenu fixe canadiens et étrangers, ainsi qu'à des titres de capitaux propres.

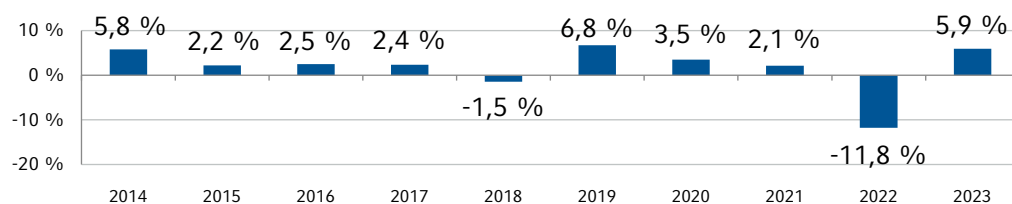
Stratégie de placement

Portefeuille de revenu prudent Investissements Russell (Le Fonds) investit principalement dans les Fonds sous-jacents. Son objectif de répartition d'actif est de 80 % d'exposition aux titres à revenu fixe et 20 % aux titres de participation et aux actifs réels. L'exposition des titres de capitaux propres est d'environ 30 % canadien et 70 % étrangers.

Revue du rendement³

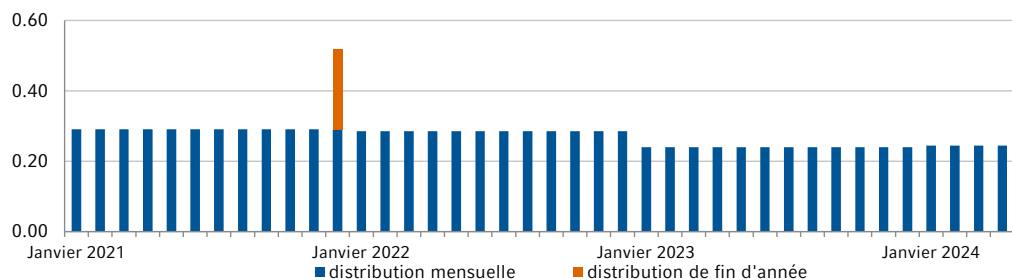
	1 mois	3 mois	6 mois	Depuis le début de l'année	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Série B	-2,1 %	-0,6 %	6,2 %	-1,5 %	0,3 %	-1,9 %	-0,2 %	1,2 %	1,8 %

Rendements annuels³



³ Tous les rendements indiqués sont uniquement pour la Série B et sont des chiffres nets, déduction faite des frais et charges. Les rendements annuels s'entendent par année civile pour les dix dernières années ou depuis la création du fonds si l'historique n'atteint pas 10 ans. Le rendement est annualisé à l'exception des périodes de moins d'un an.

Distribution mensuelle^{4, 5}



⁴ La distribution mensuelle de décembre peut également comprendre des dividendes supplémentaires versés par le fonds d'investissement.

⁵ La dernière distribution de l'année peut être différente, en fonction du revenu annuel net du fonds. Si vous choisissez, au départ, de ne pas recevoir de distributions en espèces, elles seront automatiquement réinvesties. Le taux actuel des distributions est fixé sur une base annuelle pour chaque série de parts. Si le revenu du Fonds est moindre que le taux annuel de distribution pour l'année, les distributions comprendront un remboursement de capital. Dans ce cas, si un investisseur a choisi de recevoir les distributions mensuelles en espèces au lieu de les réinvestir, il doit s'attendre à une baisse de la valeur de ses placements au fil du temps.

30 avril 2024

Portefeuille de revenu prudent Investissements Russell

Les dix titres principaux⁸

	Pondération
Fonds à revenu fixe série O	62,9 %
Fonds de titres de créance mondiaux série O	11,0 %
Fonds de dividendes canadien série O	6,0 %
Fonds d'opportunités de revenu série O	6,0 %
Fonds d'actions mondiales I série O	3,0 %
Fonds immobilier mondial série O	2,5 %
Fonds d'infrastructures mondiales série O	2,5 %
Fonds de petites sociétés mondiales série O	2,0 %
Fonds d'actions marchés émergents série O	2,0 %
Dollar canadien	1,2 %

* Il ne s'agit pas de Fonds d'Investissements Russell.

Tous les noms de fonds sont suivis de la dénomination Investissements.

⁸ Si les fonds détiennent moins de dix titres, tous les titres sont indiqués.

Pondérations sectorielles⁹

Secteur	
Autres	23,1 %
Provincial/Municipal	22,1 %
Étranger	21,7 %
Sociétés	18,8 %
Fédéral	14,3 %

⁹ Les pondérations sectorielles représentent la combinaison des pondérations sectorielles des titres à revenu fixe.

² «Investissements Russell» est apposé après les noms des fonds.

⁶ Le 31 mars 2023. Le ratio des frais de gestion (RFG) est basé sur les frais totaux (à l'exclusion des commissions et autres frais d'opérations de portefeuille) pour la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur nette moyenne quotidienne des actifs au cours de la période.

⁷ Le rendement à l'échéance anticipé d'une obligation détenue jusqu'à la date d'échéance, sur la base de son cours boursier actuel. Il ne s'agit pas d'un historique du rendement passé ou du revenu reçu par un investisseur. Il n'est pas tenu compte dans ce calcul des frais de gestion des placements et des taxes qui auraient réduit le rendement indiqué.

Pour la définition des termes veuillez visiter <https://russellinvestments.com/ca/fr/glossary-of-terms>.

Important Information

Les placements dans les fonds communs peuvent faire l'objet de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres charges. Avant d'investir, veuillez lire le prospectus. Les taux de rendement indiqués représentent l'historique des rendements globaux composés annuels. Ils tiennent compte des variations de la valeur des parts ainsi que du réinvestissement des distributions uniquement, mais non des frais de vente, de rachat et de distribution ou des frais facultatifs et de l'impôt exigibles de tout porteur de parts et qui auraient diminué le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire.

Tous les rendements indiqués sont pour les périodes terminées le 30 avril 2024. Les taux de rendement relatifs aux périodes de moins d'un an n'ont pas été annualisés. Toutes les autres données sont présentées au 30 avril 2024, à l'exception du rendement à l'échéance, des dix principaux titres et des pondérations régionales et sectorielles, qui sont présentés au 31 mars 2024. Les titres peuvent différer par rapport aux titres des fonds qui figurent dans les rapports financiers annuels correspondants.

Comme pour tous les fonds communs de placement, l'investissement dans ce fonds comporte des risques qui peuvent le rendre inapproprié pour un investisseur, en fonction de ses objectifs de placement et de sa tolérance au risque. Si le fonds n'obtient pas les rendements escomptés, un investisseur pourrait perdre une partie ou la totalité du capital investi. Veuillez lire le prospectus de ce fonds pour obtenir une description détaillée des risques associés à cet investissement. La diversification et la répartition stratégique de l'actif ne garantissent pas un profit et ne protègent pas contre les pertes en cas de repli boursier.

Aucune partie du contenu de cette publication ne constitue des conseils juridiques, fiscaux, sur les titres ou de placement. Il ne s'agit pas non plus d'une opinion concernant la pertinence d'un placement ni une sollicitation de quelque type que ce soit. La présente publication a été préparée par Investissements Russell Canada Limitée à titre d'information uniquement et doit être utilisée telle quelle. L'information doit être utilisée telle quelle. Investissements Russell Canada Limitée ne fait aucune déclaration et n'offre aucune garantie à l'égard de cette information.

Droits d'auteur © Investissements Russell Canada Limitée 2024. Tous droits réservés.

Frank Russell Company est le titulaire des marques de commerce Russell contenues aux présentes et de tous les droits de marque liés aux marques commerciales Russell, et autorise les membres du groupe d'entreprises Investissements Russell à les utiliser sous licence. Les membres du groupe d'entreprises Investissements Russell ne sont en aucune façon affiliés à Frank Russell Company ni à toute autre entité exploitée sous la marque «FTSE RUSSELL».

Investissements Russell est le nom commercial d'un groupe d'entreprises dotées d'une administration commune, incluant Investissements Russell Canada Limitée. La propriété d'Investissements Russell se compose comme suit : une participation majoritaire de fonds gérés par TA Associates et une participation minoritaire de fonds gérés par Reverence Capital Partners. Des employés d'Investissements Russell ainsi que Hamilton Lane, LLC détiennent également des participations minoritaires sans contrôle.

Sur demande, nous fournirons nos publications dans des formats accessibles en temps opportun, selon les spécifications des documents.

Date de première publication : mai, 2024

RETAIL- 03797 (EXP 05/2024)

Pondérations régionales

Région	Pondération
Canada	64,1 %
États-Unis	20,1 %
Europe	5,0 %
Marchés émergents	4,5 %
Royaume-Uni	2,6 %
Asia ex Japon	1,6 %
Japon	1,4 %
Autre	0,7 %

Cette liste ne tient pas compte des valeurs mobilières non classées et son

total peut ne pas correspondre à 100 %.

Codes des Fonds (FRC)

	Fiducie	Catégorie
B (frais d'achat)	034	4100
B-5	041	4118
F (sur honoraires)	037	4104
F-5	038	4115
O	431	1301

Pour d'autres codes de fonds, visitez

www.russellinvestments.com/ca/fr/codedesfonds